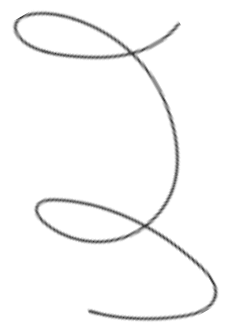




Charte d'éthique et de déontologie *d'Inddigo*



www.inddigo.com

[in LinkedIn](#)

[▶ YouTube](#)

Sommaire

<i>Préambule</i>	3
<i>Article 1: Objet</i>	4
<i>Article 2 : Nos principes éthiques et nos valeurs</i>	4
2.1 Notre mission	4
2.2 Nos valeurs	4
2.3 Une vision systémique	5
2.4 Un modèle d'entreprise singulier	5
2.4.1 Un modèle social original	5
2.4.2 Un modèle économique maîtrisé	6
2.4.3 L'impact sociétal et environnemental	6
<i>Article 3 : Nos principes déontologiques</i>	7
3.1 Compétence	7
3.2 Transparence	7
3.3 Indépendance	8
3.4 Devoir de conseil	8
3.5 Confidentialité	8
3.6 Loyauté	9

Préambule

Depuis notre création en 1986, nous mettons le **développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise** tant auprès de nos clients et parties prenantes externes qu'auprès de nos collaborateurs en conciliant performance économique, responsabilité environnementale et équité sociale.

Nous défendons une vision où l'économie, le social et l'environnement doivent être au service du vivant.

Pionnière et innovante, notre entreprise s'est développée à travers un modèle singulier : le capital de notre société est exclusivement détenu par nos salariés et mandataires sociaux. Ce modèle est **garant de l'implication de nos équipes et de notre indépendance financière.**

En 2021, nous sommes devenus Société à mission et nous avons inscrit dans nos statuts notre raison d'être ainsi que des engagements sociétaux et environnementaux.



En tant que société de conseil et d'ingénierie et d'organisme de formation, nous accompagnons les acteurs publics et privés dans leur transition durable grâce à l'expertise de nos collaborateurs avec une **proposition de valeur centrée sur une approche opérationnelle.**

La présente charte d'éthique et de déontologie est destinée à **décrire nos engagements** pour faire vivre nos valeurs et respecter la législation en vigueur.

L'application de la présente charte est accompagnée par la mise en œuvre d'un **code de conduite éthique et déontologique** qui décrit les comportements et les actions des parties prenantes dans le cadre de nos valeurs d'entreprise et pour le respect de la législation, et par un Dispositif d'Alerte Professionnelle (DAP) qui permet le recueil et le traitement de signalements relatifs à des faits de violation de règles éthiques ou juridiques.

Article 1 : Objet

La présente charte d'éthique et de déontologie a pour objet de **décrire notre culture d'entreprise, notre éthique dans la conduite des affaires ainsi que notre déontologie professionnelle** auprès de toutes nos parties prenantes.

Actionnaires

Salariés

Fournisseurs

Clients et
partenaires

Article 2 : Nos principes éthiques et nos valeurs

Notre mission et nos valeurs d'entreprise constituent le **fondement de notre agir professionnel** pour être une entreprise au service du vivant.

2.1 Notre mission

« Accélérer la transition par des expertises et solutions innovantes, conciliant respect du vivant et bien-être humain, pour habiter durablement les territoires. »

2.2 Nos valeurs

Nos valeurs d'entreprise sont :

- **Engagement** : s'impliquer avec responsabilité
- **Solidarité** : collaborer pour avancer ensemble
- **Agilité** : anticiper et s'adapter en permanence
- **Audace** : explorer et innover

2.3 Une vision systémique

Nous souhaitons privilégier une vision systémique à travers la co-construction continue d'orientations stratégiques pour :

- Faire vivre et animer un écosystème local à travers un **ancrage local fort**.
- **Développer des domaines d'activités diversifiés** et complémentaires au service du développement durable.
- **Attirer et fidéliser nos clients, partenaires et collaborateurs** à travers une passion commune : contribuer à la transformation de notre société.

2.4 Un modèle d'entreprise singulier

Notre modèle d'entreprise est basé sur l'actionnariat salarié qui nous permet :



2.4.1 Un modèle social original

Notre modèle de gouvernance a pour ligne directrice de :

- Dynamiser l'**actionnariat salarié**.
- **Faire vivre les orientations stratégiques** à travers des actions déclinées auprès des actionnaires, de la direction, des managers de proximité et des équipes au service des clients et des partenaires.
- **Créer des engagements réciproques** favorisant la responsabilité et l'autonomie via une excellence managériale déclinée en management d'équipe, management d'activité et management de projets.

Notre modèle social a comme principaux objectifs de :

- **Favoriser l'équilibre vie privée et vie professionnelle** en proposant un temps de travail évolutif tout au long de la vie professionnelle et un dispositif de droit à la déconnexion.
- **Soutenir le développement des compétences** à travers un parcours professionnel et un environnement d'apprentissage personnalisé au sein d'une entreprise apprenante.
- **Proposer une politique salariale transparente et équitable** ainsi qu'un **dispositif d'intéressement** au résultat de nos collaborateurs.

2.4.2 Un modèle économique maîtrisé

Notre modèle économique est basé sur les axes suivants :

- **Développer nos domaines d'activités au service du vivant** à travers une proposition de valeur au juste prix en offrant des services ou des produits de qualité, en adéquation avec les besoins de nos clients et avec les normes en vigueur.
- **Assurer notre indépendance financière** par la diversité de nos clients et partenaires ainsi que de nos domaines d'activité.
- Favoriser un partage de la valeur via un **dispositif de mécénat**

2.4.3 L'impact sociétal et environnemental

En tant que Société à mission, nous portons et pilotons les engagements suivants :

Dans le cadre de nos missions, programmes, projets et produits nous nous engageons à :

Contribuer à la décarbonation de tous les usages, en recherchant la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables.

Promouvoir une Economie Circulaire territorialisée basée sur une consommation raisonnée et le recours prioritaire aux bioressources

Agir pour la **préservation** et la **régénération de la biodiversité** et des services écosystémiques.

Défendre un environnement favorable à toutes les santés, prenant en compte les interdépendances entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

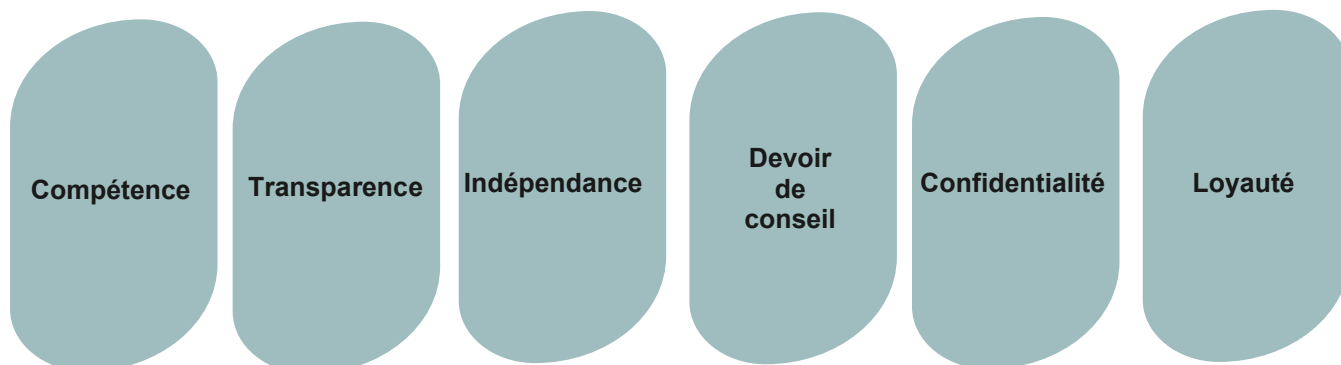
Avec nos clients et autres parties prenantes, nous nous engageons à :

Sensibiliser, former, embarquer et accompagner le changement grâce à des démarches participatives de conception et de décision.

Renforcer la résilience des territoires accompagnés aux risques climatiques, sanitaires et sociaux par l'adaptation au changement climatique, l'inclusion et la réduction des inégalités.

Article 3 : Nos principes déontologiques

Soucieux d'une **conduite professionnelle d'excellence** de nos collaborateurs, nous avons choisi d'appliquer vis-à-vis de nos parties prenantes, **six principes fondamentaux** :



Nous disposons des compétences professionnelles nécessaires à la bonne exécution de nos prestations. Dans cette perspective, nous mettons en œuvre un **plan de développement des compétences de nos collaborateurs** qui permet de s'assurer des compétences maîtrisées et d'anticiper les nouvelles compétences à acquérir dans un processus d'innovation, d'amélioration des performances et d'accompagnement de la croissance de notre entreprise.

Dans le cadre de la réalisation de nos prestations, **l'usage responsable des technologies numériques** dont l'intelligence artificielle est mise en œuvre de façon maîtrisée dans un cadre spécifique de politiques et de processus internes afin d'assurer une amélioration des conditions de travail et un accompagnement des collaborateurs dans la transformation numérique de leur métier en leur permettant de mettre les technologies au service de leurs expertises.

3.1 Compétence

Dans ce cadre, nous mettons en œuvre un **système de management de la qualité** qui a pour objectif principal de fournir des prestations adaptées et maîtrisées dans une démarche d'amélioration continue de nos méthodes par notre capacité à progresser et à innover, dans un environnement en constante évolution.

3.2 Transparence

Nous nous engageons à communiquer toutes les informations publiées ou non confidentielles, relatives à notre organisation, sa structure capitalistique, ses liens avec d'autres activités.

Dans ce cadre, **nous communiquons à nos clients les liens** qu'ils soient capitalistiques, financiers ou commerciaux que nous entretenons avec nos partenaires, fournisseurs et d'autres clients qui seraient susceptibles de générer des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exécution de nos missions.

De la même façon, nous attendons de nos collaborateurs qu'ils déclarent dès qu'ils en ont connaissance tout conflits d'intérêts (réel, potentiel ou perçu) auquel ils sont confrontés ou auquel est confrontée toute personne de leur entourage proche. Un **outil de déclaration** de ces situations, a été développé à cet effet et mis à disposition de nos collaborateurs.

Nous nous engageons par ailleurs à **mener des actions de sensibilisation et de formation de nos collaborateurs** afin de les aider, en sus du Code de conduite éthique et déontologique, à identifier, déclarer et gérer efficacement ces situations.

3.3 Indépendance

Nous nous engageons à réaliser nos missions **en toute indépendance d'esprit**. Nous faisons ainsi de l'honnêteté intellectuelle notre règle de conduite dans toutes nos relations avec nos clients. Nous nous engageons à ne pas subordonner l'intérêt de nos clients à nos propres intérêts, commerciaux ou de toutes autres natures.

Le cas échéant, nous nous engageons à prendre toute mesure de nature à garantir la réalisation de nos missions en toute intégrité et en toute indépendance, et en mettant en œuvre le niveau de confidentialité requis.

Ces mesures peuvent notamment prendre la forme d'un déport, ou d'une étanchéité parfaite entre les personnels et équipes concernées. Ces mesures étant garanties par un processus et des instructions internes. A la demande de nos clients, nous pouvons rendre compte des mesures mises en œuvre.

Lorsque nous nous présentons conjointement avec d'autres sociétés de conseil, prestataires de services, fournisseurs d'équipements ou de produits commercialisables, la nature des relations entretenues avec ces partenaires est présentée **en toute transparence**.

L'indépendance de notre entreprise constitue une garantie d'objectivité dans l'exercice de nos missions. Une indépendance qui tient à la fois :

À notre indépendance capitalistique

Le capital de notre société est détenu pour sa totalité par nos dirigeants et salariés. La charte des actionnaires oblige par ailleurs tout salarié-actionnaire quittant l'entreprise ou exerçant un mandat politique avec fonction exécutive, à céder ses actions pour maintenir en permanence cette parfaite indépendance et prévenir tout conflit d'intérêt.

En 2021, en devenant Société à mission, nous avons par ailleurs réaffirmé cette volonté d'indépendance en inscrivant dans nos statuts notre engagement à poursuivre et conforter notre modèle de gouvernance participative et d'actionariat salarié.

À notre indépendance financière et commerciale

Nous veillons à disposer d'une grande diversité de clients, à assurer notre développement commercial par des partenariats et des contrats maîtrisés et à un processus d'amélioration continue permettant d'optimiser la satisfaction de nos clients et partenaires.

3.4 Devoir de conseil

Nos engagements s'inscrivent dans une relation contractuelle. Indépendamment de notre obligation contractuelle, nous nous imposons de manière systématique un **devoir de conseil auprès de nos clients**. Nos honoraires reflètent la valeur des services rendus et tiennent compte des responsabilités prises ainsi que des éventuels engagements spécifiques requis par le client.

3.5 Confidentialité

Nous nous engageons à **garder confidentielles les données et informations de nature non publiques** dont nous avons connaissance de la part de nos clients dans le cadre de la mission que nous menons auprès de ce dernier et à protéger ses données et informations. A cette fin, nous nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens appropriés permettant d'assurer la protection de ces informations et données et à rendre compte, à la demande de nos clients, des moyens mis en œuvre.

3.6 Loyauté

Nous nous engageons vis-à-vis de nos clients, à des pratiques commerciales loyales. Nous nous engageons vis-à-vis de nos concurrents, à des **pratiques saines et loyales fondées sur le respect** dû aux professionnels du même métier. Nous nous engageons vis-à-vis de nos partenaires, au respect des pratiques fondées sur le respect mutuel et respectueuses du droit de la concurrence.